

UN TOIT C'EST UN DROIT

Angers : 1ère ville de France où il fait bon vivre. Pas pour tout le monde : pas pour les sans-papiers, les exilé-es, les familles, les enfants à qui il manque un toit, un droit fondamental. Rappelons les récentes décisions de Christophe Béchu.

- Cet hiver, alors que le 115 déborde, Christophe Béchu a rejeté la demande du DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) pour 15 places supplémentaires.
- Sur demande de la mairie, le campement rue du Maine a été expulsé le 19 juin et les solutions de relogement sont insuffisantes. Quinze familles sont de nouveau à la rue depuis le lundi 24 juin.
- Le squat de la Grande Ourse (ex CPAM, boulevard Daviers) est aussi menacé d'une expulsion prochaine. 50 personnes pourraient se retrouver à la rue.

Pourtant des solutions existent. Selon une étude de l'INSEE parue en juin 2018, on compte 12 914 logements vacants à Angers. Ceux-ci peuvent légalement être réquisitionnés afin de reloger les sans abris.

Pourquoi ne le fait-on pas ? Christophe Béchu craint que l'amélioration des conditions de vie des plus démunis ne génère un « appel d'air » incontrôlable, que d'autres sans-abris, migrant-es et sans papiers ne s'ajoutent.

Alors on ne fait rien. Politiques anti-sociales, racisme d'état, xénophobie.

Des gens vivent dans la rue ! Un toit c'est un droit !

Bonnes vacances d'été à tous-tes !